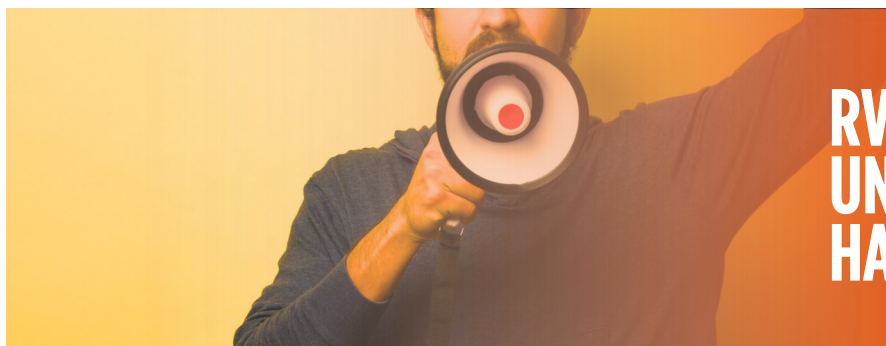




**DÉLÉGATION  
NATIONALE  
LCL**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



# RVC 2024 : UNE ANNÉE À LA HAUTEUR DE 2023

MARS 2025

« Dans un contexte impacté par une instabilité tant économique que politique, LCL affiche des résultats solides qui démontrent à la fois le dynamisme et l'agilité d'une grande banque. »

Tels sont les mots employés par la Direction dans LCL En Direct du 5 février 2025, annonçant les résultats de LCL. Au-delà d'être solides et de l'aveu même de la Direction, meilleurs que ceux qui étaient attendus, les chiffres affichés sont quasiment tous en progression par rapport aux éléments de 2023.

**Ainsi, pour la dernière année d'application de l'accord RVC 2022/2024, ce résultat se traduit par une enveloppe RVC « hors boosts » qui sera légèrement supérieure à celle de 2023.**

A cela, s'ajouteront quelques millions d'euros supplémentaires liés à l'atteinte d'un seul des 3 boosts existants (vs 2 en 2023).

- **Socle RVC : 105 M€** (soit 10% du résultat d'exploitation sous-jacent)
- **Boost RN : 0€** malgré un Résultat Net en hausse de 2%, pas de déclenchement de ce boost.
- **Boost IRC : 0€.** Notre IRC stratégique évolue favorablement mais reste en-deçà du seuil de déclenchement.
- **Boost Trajectoire Carbone : 2 M€** grâce à une baisse de 8.5 kt des émissions de CO2 de LCL, nous atteignons le 2<sup>ème</sup> palier de ce boost

**Au final, ce sont donc 107 M€ qui seront distribués au titre de l'intéressement/participation, soit un montant quasiment équivalent à celui de 2023, versé en 2024 (107.4M€ pour mémoire)**

Vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, quelques estimations de montants de RVC en fonction de la rémunération.

Rémunération	RVC brute 2024
30 650 €	5 353 €
36 500 €	5 754 €
43 850 €	6 258 €
52 150 €	6 826 €
59 550 €	7 333 €

Les montants individuels quant à eux (tenant compte pour moitié de votre RBA et pour moitié de votre temps de présence) feront l'objet d'une information personnelle d'Amundi...

Vous pourrez alors faire votre choix quant à l'affectation ou à la perception des sommes attribuées en respectant la date butoir qui sera communiquée prochainement.

## Versement sur PEE/PER COL

Vous pourrez décider de l'affectation partielle ou totale de la RVC, en faveur de votre PEE et/ou de votre PERCOL, afin de bénéficier des abondements habituels rappelés ci-après :

- **Sur le PEE : 455 €** maximum pour 660 € versés (dont les 50 premiers euros abondés à 300%),
- **Sur le PER COL : 500 €** maximum pour 2200 € versés.

## Versement sur votre compte bancaire

Dans ce cas, les montants perçus seront fiscalisés.

Pour rappel, toutes les sommes issues de l'intéressement/participation sont in fine soumises à la CSG/CRDS.

Une nouvelle négociation sur la Rémunération Variable Collective va s'ouvrir dans les semaines à venir.

Dans ce cadre, la CFDT aura pour ambition de défendre une nouvelle formule de calcul avec pour objectif de préserver un montant d'enveloppe le plus élevé possible, dans un contexte d'incertitude (lié tant à la conjoncture économique, qu'aux choix financiers de LCL), et sans pouvoir présager de la hauteur des futurs résultats de l'entreprise.

En effet, pour la CFDT, l'actionnaire doit participer aux efforts d'investissements nécessaires annoncés par notre DG.

La CFDT veillera à ce que l'addition ne soit pas trop salée pour les salariés car, pour beaucoup, cette part conséquente de la rémunération globale reste indispensable au maintien de leur pouvoir d'achat.

La CFDT vous tiendra informé de l'avancée des négociations sur ce sujet primordial

C'est aussi pourquoi, en parallèle, la CFDT a demandé l'ouverture d'une négociation sur la structure de la rémunération chez LCL afin de revaloriser le fixe en intégrant une partie du variable.



CFDT DÉLÉGATION NATIONALE  
Garonne Aile B - 2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF  
01.42.95.11.80 BC 401- 07



[cfdt\\_delegation-nationale@lcl.fr](mailto:cfdt_delegation-nationale@lcl.fr)

[www.cfdt-lcl.fr](http://www.cfdt-lcl.fr)